



Zone de Protection Spéciale (ZPS)

«Bassée et plaines adjacentes»

Bilan d'activités 2019

Marché 2016 16 / janvier à juillet 2019

Marché 2019 19 / septembre à décembre 2019



Sommaire

1 Animation des contrats /chartes

2 Suivis scientifiques

3 Information, Communication, Sensibilisation

4 Veille à la cohérence des politiques publiques

5 Gestion administrative

1- Animation des contrats / chartes

Contrats Natura 2000 (*conventions ont été signées fin 2016*) / travaux de restauration de milieux ouverts :

-Une **deuxième phase de travaux de réouverture d'une ancienne roselière**, pour environ 1,5 ha, est en phase finale de préparation, et de mise au point technique (travaux prévus en 2020 en période de basses eaux) dans la propriété privée située à Chatenay-sur-Seine.

-Les travaux de **restauration de milieux ouverts** sur la propriété située à La Tombe seront achevés au plus tard fin 2020.

-Ceux des **berges de plans d'eau** de la propriété située à Balloy pour 4,5 ha de berges de plans d'eau, ont été achevés juste avant les pluies d'octobre, avec un **coût de réalisation inférieur aux prévisions contractualisées**. En effet, le diamètre et la densité des arbres a permis à l'entreprise d'écouler les produits d'abattage via la filière « Bois-énergie ».

-Un **projet à Villiers-sur-Seine** a été initié avec la commune et l'association de chasse locale, pour la **restauration d'une roselière** sur environ 1,5 ha, par **réouverture du milieu** envahi au $\frac{3}{4}$ par les arbres. Les travaux sont prévus également pour 2020, en période de basses eaux.

Une roselière en bon état de conservation est encore en place en continuité de celle à restaurer, la surface totale à terme, une fois les travaux terminés, sera d'environ 3,5 ha.

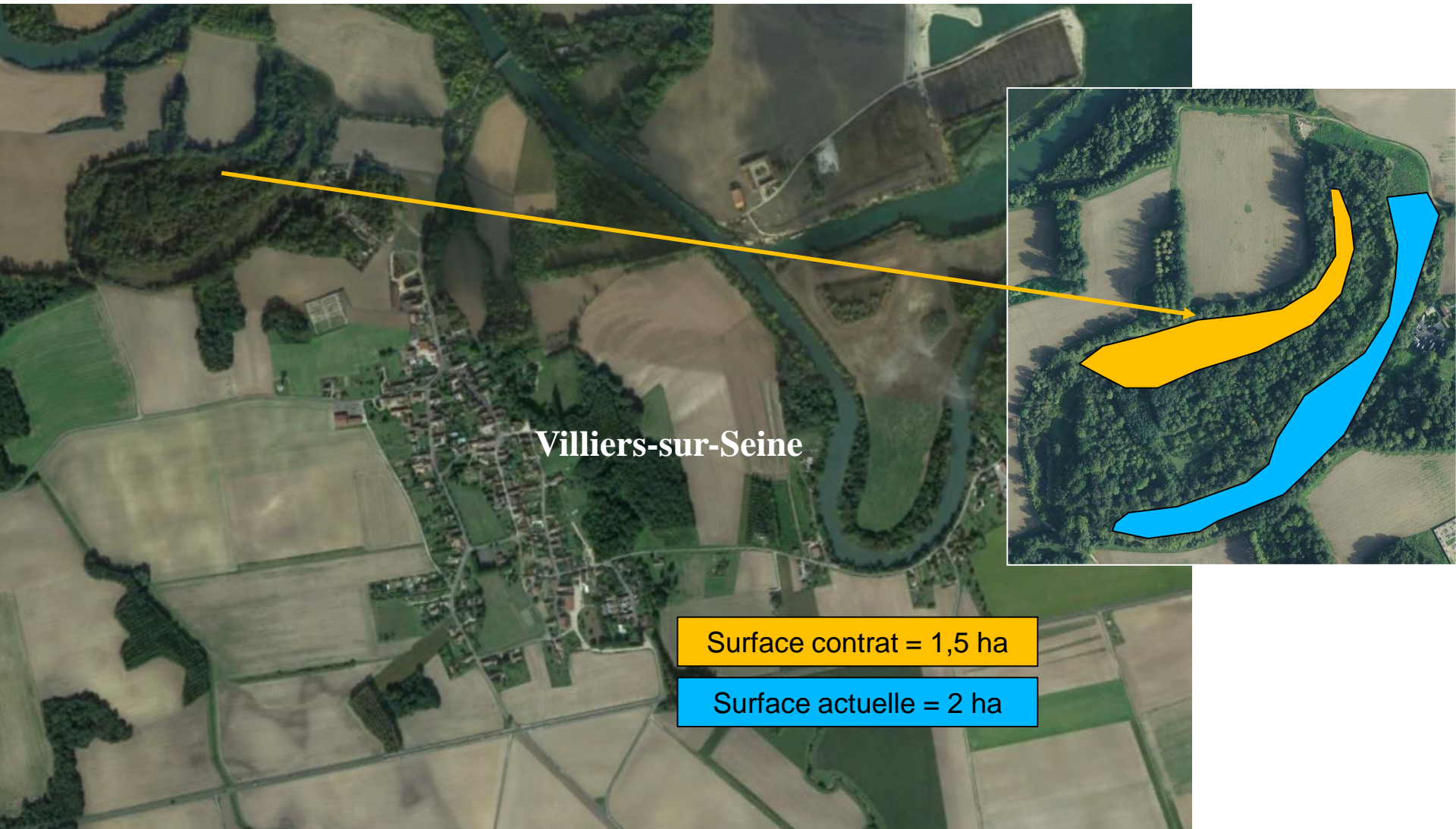
A noter qu'une espèce faisant l'objet depuis plusieurs années de nos suivis scientifiques prioritaires y a été entendue et observée cette année au printemps et en été : le **Butor étoilé**.

Elle nous avait été signalée en 2018.

-La signature de la **charte Natura 2000** intéressant les propriétaires qui ont signé un contrat Natura 2000 est proposée chaque année.

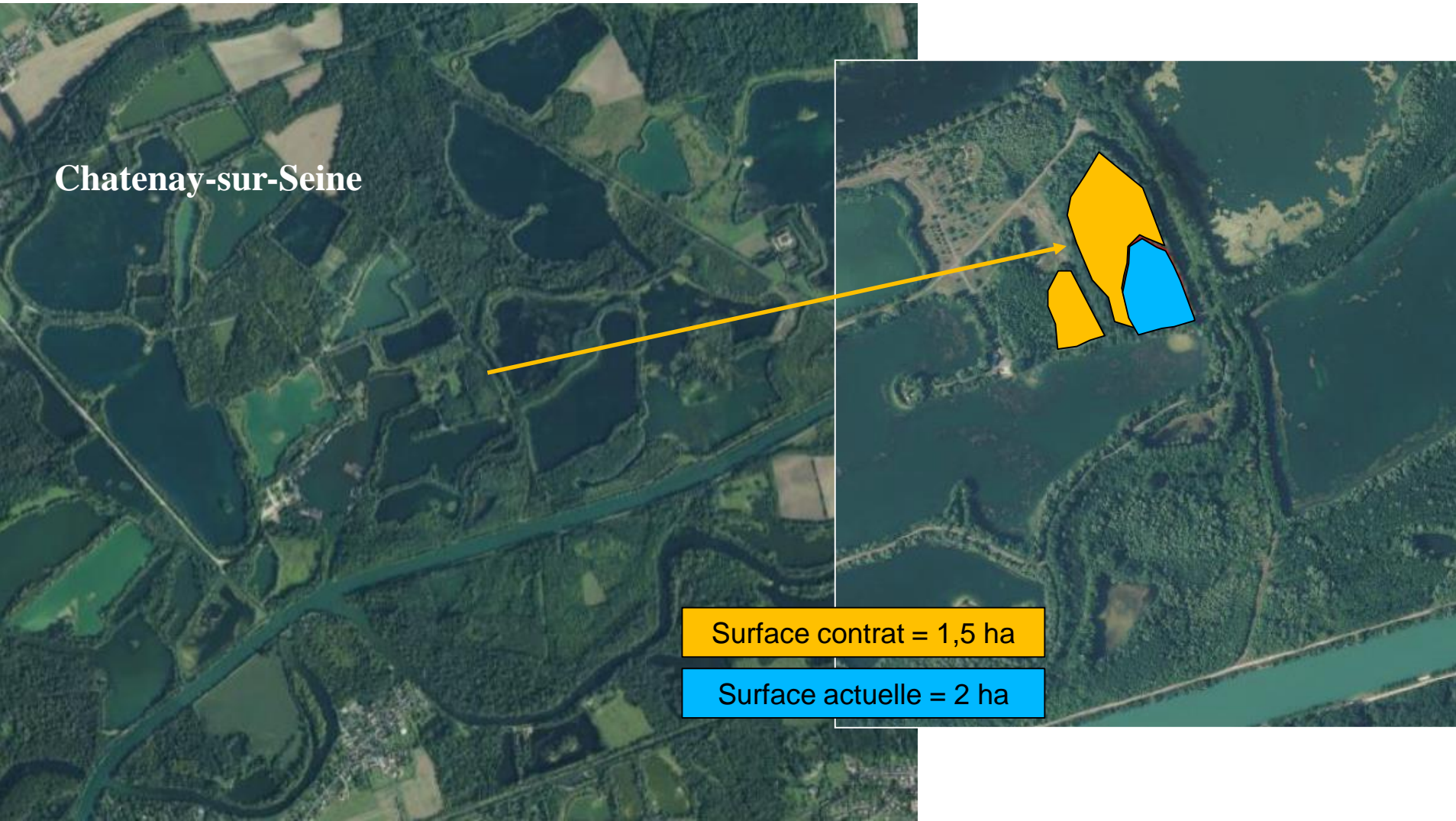
1 Animation des contrats /chartes

Contrats Natura 2000 en cours de montage
Chantiers de restauration d'une roselière à Villiers-sur-Seine



1- Animation des contrats /chartes

Contrats Natura 2000 en cours de montage
2^{ème} phase de restauration d'une roselière à Chatenay-sur-Seine



1- Animation des contrats /chartes

Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEc) « Natura 2000 »

-Au total, depuis novembre 2014, **54 exploitations** visitées dont **11 nouvelles en 2019** avec visite des parcelles et réalisation du diagnostic biodiversité de l'exploitation réalisés sur place avec et pour 50 exploitants ayant engagé une ou plusieurs MAEc.

-Les 2 mesures engagées par ces exploitants lors de la déclaration PAC 2019 :

« Création d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique » (HE 16) pour 44,86 hectares

« Entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique » (HE 03) pour 39 hectares.

Soit un total de **83,86 ha** engagés en 2019 pour 5 ans, pour un budget total de **203 498,00€**, contre 105 000,00€ en 2018.

MAEc / critères de définition des parcelles prioritaires

Pour garantir que les MAEc mises en œuvre soient en **cohérence avec les enjeux de conservation du site**, **trois critères** hiérarchisés par ordre d'importance en terme de conservation des milieux et espèces Natura 2000 sont pris en compte :

1-Maintien et développement des habitats favorables aux espèces prioritaires, soit les 3 espèces de busards, l'Oedicnème criard (Courlis de terre), et le râle des genêts;

2-Rétablissement des continuités écologiques dans les secteurs favorables aux espèces, pour leur alimentation ou pour leur reproduction (cf. exemple de Villiers-sur-Seine présenté au COPIL début 2009);

3-Engagement de mesures n'ayant pas pu l'être les années précédentes : météo défavorable, demandes trop tardives, assolement inadapté,...

En cas d'équivalence de plusieurs demandes, celle qui répond au maximum de ces critères est prioritaire.

Le budget que nous proposons et défendons auprès de la CRAEc (Commission Régionale Agro Environnementale et climatique) peut évoluer d'une année à l'autre selon le nombre de demandes multicritères.

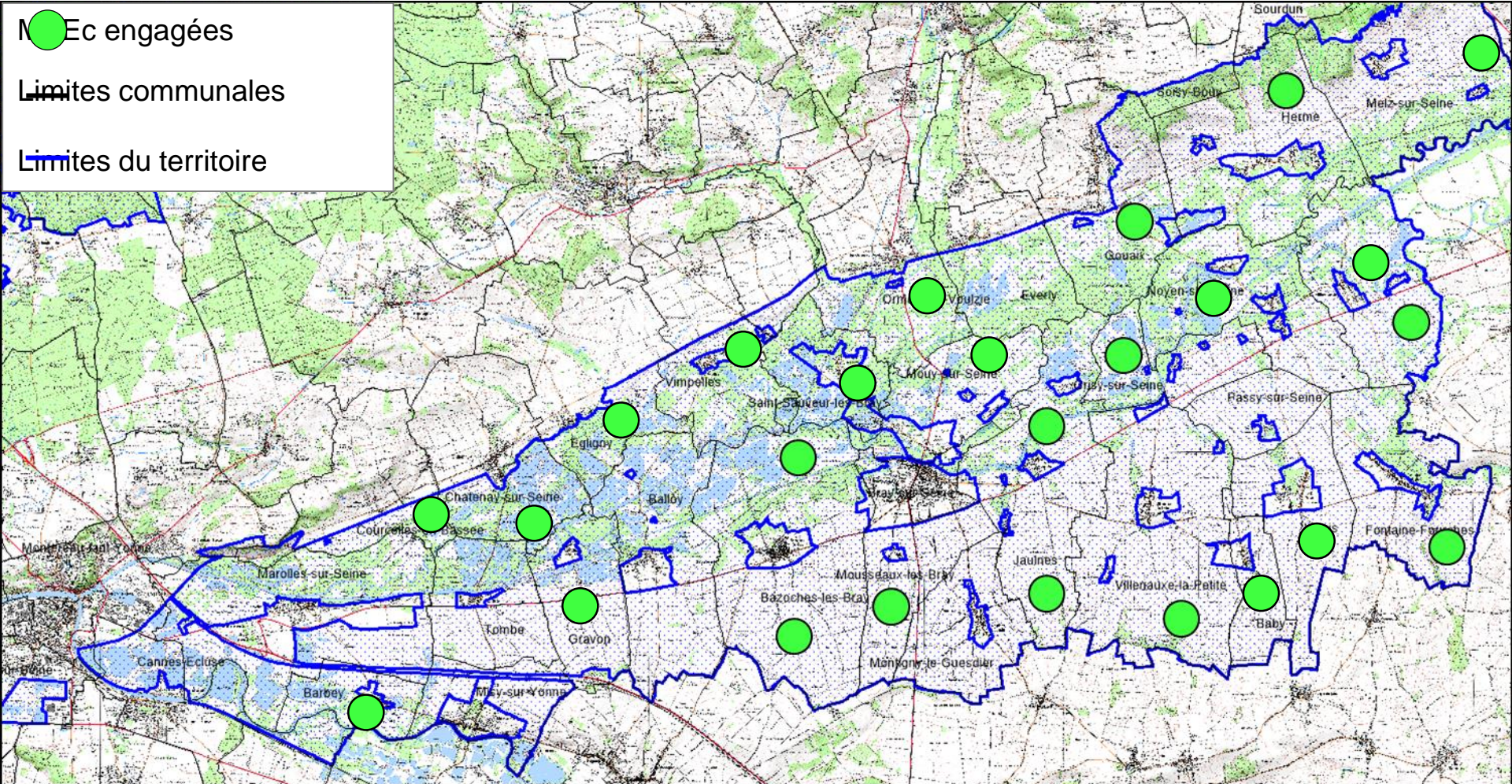
1- Animation des contrats /chartes

Détail des MAEc engagées en 2019

Communes	MAEc / couverts d'intérêt faunistique et floristique	Détail surfaces ha	Aide annuelle	Budget an	Budget 5 ans	Total ha
Bazoches les Bray	IF_BASS_HE03 / entretien	7,4	353,43 €	2 615,38 €	13 076,91 €	7,4
Grisy sur Seine Jaulnes	IF_BASS_HE16 / création	5,97	600,00 €	3 582,00 €	17 910,00 €	5,97
	IF_BASS_HE03 / entretien	24,11	353,43 €	8 521,20 €	42 605,99 €	24,11
Villiers sur Seine Projet collectif continuités écologiques	IF_BASS_HE16 / création	2,85	600,00 €	1 710,00 €	8 550,00 €	2,85
	IF_BASS_HE16 / création	0,78	600,00 €	468,00 €	2 340,00 €	0,78
	IF_BASS_HE16 / création	2,55	600,00 €	1 530,00 €	7 650,00 €	2,55
	IF_BASS_HE16 / création	1,87	600,00 €	1 122,00 €	5 610,00 €	1,87
	IF_BASS_HE16 / création	1,57	600,00 €	942,00 €	4 710,00 €	1,57
	IF_BASS_HE16 / création	2,51	600,00 €	1 506,00 €	7 530,00 €	2,51
	IF_BASS_HE16 / création	5,7176	600,00 €	3 430,56 €	17 152,80 €	5,7176
	IF_BASS_HE16 / création	0,24	600,00 €	144,00 €	720,00 €	0,24
Barbey	IF_BASS_HE03 / entretien	7,49	353,43 €	2 647,19 €	13 235,95 €	7,49
Egligny	IF_BASS_HE16 / création	11,95	600,00 €	7 170,00 €	35 850,00 €	11,95
Gravon	IF_BASS_HE16 / création	3,85	600,00 €	2 310,00 €	11 550,00 €	3,85
Les Ormes/Voulzie	IF_BASS_HE16 / création	5	600,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	5
TOTAL DEMANDES 2019 au 31 décembre 2018					203 491,65 €	83,8576
Dont HE 03					68 918,85 €	39,00
Dont HE 16					134 572,80 €	44,86

1- Animation des contrats /chartes

Répartition des MAEc sur le territoire de la ZPS 2014/2019



1- Animation des contrats /chartes

Surfaces et linéaires des MAEc par commune - 2014/2019

ZPS 1112002 Etat MAEc au 31 12 2029	Entretien couvert herbacé	Création couvert herbacé	Pâturage	Amélioration des jachères	Total communes hectares engagés	Entretien de haies	Entretien berges cours d'eau
	HE 03	HE 11; 13;15; 16	HE 01; 02	HE 17		HA 01	RI 01
BABY	1,55	2,46			4,01		
BARBEY	7,49				7,49		
BAZOUCHES LES BRAY	10,13	13,30			23,43		
COURCELLES EN BASSEE	3,9	5,45			9,35		
EGLIGNY		11,95	11,02		22,97		
FONTAINE FOURCHES	1,24	1,87			3,11		
GOUAIX	5	2,49	5,29		12,78		
GRAVON		13,08			13,08		
GRISY/SEINE		0,91			0,91		
JAULNES	30,62				30,62		
LES ORMES SUR VOULZIE	0,33	20,44	7,08		27,85		144 m
LUISETAINES		3,68			3,68		
MELZ SUR SEINE	10,13	1,95		2,13	14,21	2337 m	
MOUSSEAUX LES BRAY	2,73				2,73		
MONS EN MONTOIS		4,84			4,84		
MOUY SUR SEINE	22,27	11,37			33,64		
NOYEN SUR SEINE	2,65		4,2		6,85		
SAINT SAUVEUR LES BRAY	2,73				2,73		
VILLENAUXE LA PETITE	4,52	10,47			14,99		
VILLIERS SUR SEINE		18,06			18,06		
VILLUIS		4,64			4,64		
VIMPELLES	2,73	3,22			5,95		
	108,02	130,18	27,59	2,13	267,92		

2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances



Rappel des suivis prioritaires prévus pour 2019

Ces suivis ont été initialisés en 2017 et réalisés en accord avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77.

Ædicnème criard

Poursuite du suivi dans les grandes cultures

Pie-grièche écorcheur

Prospection des sites de nidification connus dans les milieux de transition et poursuite des recherches dans les autres sites favorables

Blongios nain, Gorgebleue à miroir et Butor étoilé

Poursuite des recherches dans les zones humides



Rappel des Enjeux de conservation du DOCOB pour les espèces suivies

ENJEU FORT : Ædicnème criard, Blongios nain, Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux.

ENJEU MOYEN : Gorgebleue à miroir et Pie-grièche écorcheur.

HIVERNANT : Butor étoilé.

2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances



2.1 / Grandes cultures

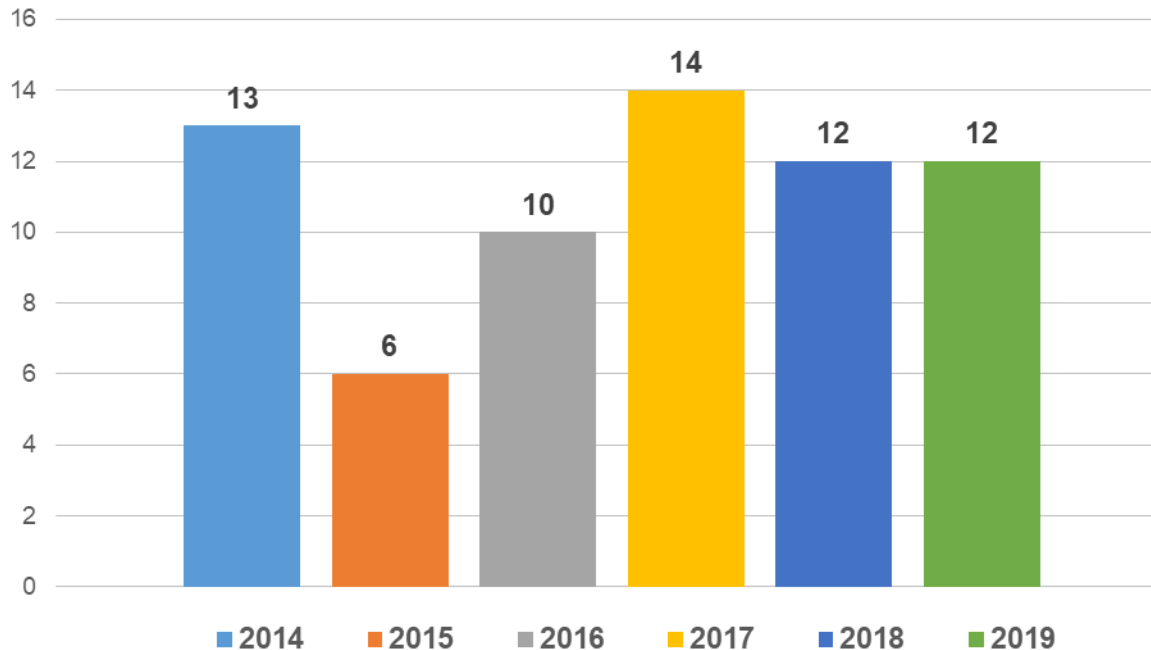
Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) **Enjeu Fort**

Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2014 & 2019

	Nicheurs certains + probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées en 2019
2014	13 couples	2	Bazoches-les-Bray Fontaine Fourches Jaulnes Hermé Gravon Noyen sur Seine La Tombe Baby Bray sur Seine Balloy Montigny le Guesdier Villenaux la Petite Mousseaux-les-Bray Villuis Villiers sur Seine
2015	6 couples	4	
2016	10 couples	7	
2017	14 couples	25 (50 au total/doublons)	
2018	12 couples	14	
2019	12 couples	18 (dont 8 en rassemblement postnuptial)	

Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) - Enjeu Fort

Oedicnème criard
Nombre de couples nicheurs certains et probables



Comme en 2018, **12 couples de nicheurs certains ou probables**, on reste dans la moyenne des recensements de ces dernières années (6 à 14 couples nicheurs). En revanche, cette année, l'Œdicnème criard est présent dans **15 communes sur les 39** de la Bassée, à savoir 38% du territoire en théorie, contre 23 % en 2018.



2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

2.2 / Zones humides

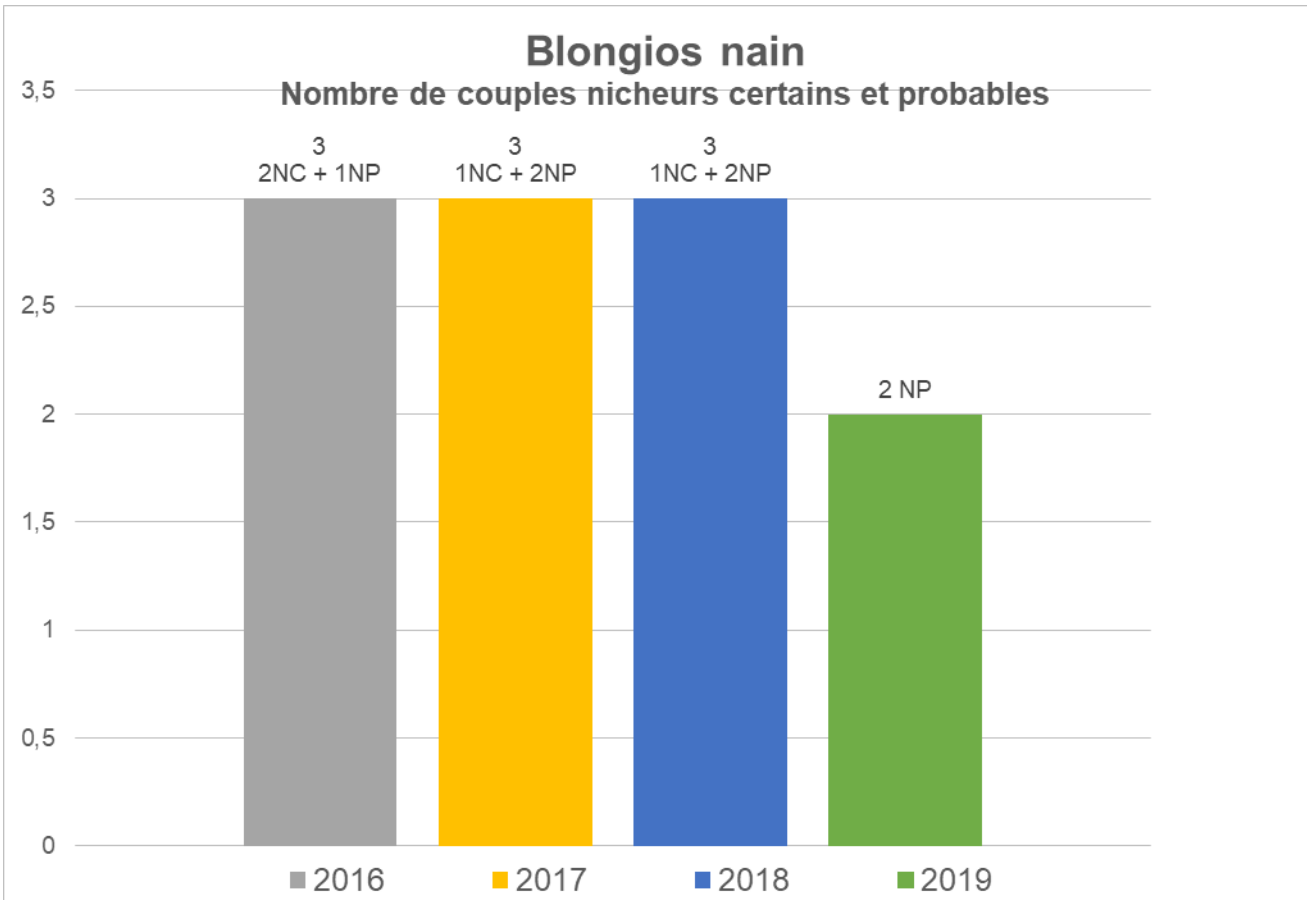


Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - **Enjeu Fort**

Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017, 2018 et 2019

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2	1	3	NC : Balloy (2) NP : Bazoches Contacts : Marolles - Balloy Bazoches
2017	1	2	9	NC : Gouaix NP : Balloy - Bazoches
2018	1	2	1	NC : Marolles NP : Balloy
2019	-	2	3	NP : Gouaix

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - Enjeu Fort



2 couples nicheurs probables en 2019, soit un couple de moins qu'en 2018, et pas de nicheurs certains constatés cette année.

Une certaine stabilité des effectifs, et encore une fois les sites varient : cette année les observations ont eu lieu sur la commune de Gouaix, comme en 2017, mais pas d'observation à Marolles, Balloy ou Bazoches.

Ces 4 communes devront être prospectées en priorité en 2020.

2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

2.2 / Zones humides (suite)



Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) - **Hivernant**

Synthèse des observations effectuées en Bassée
entre 2016 et 2019

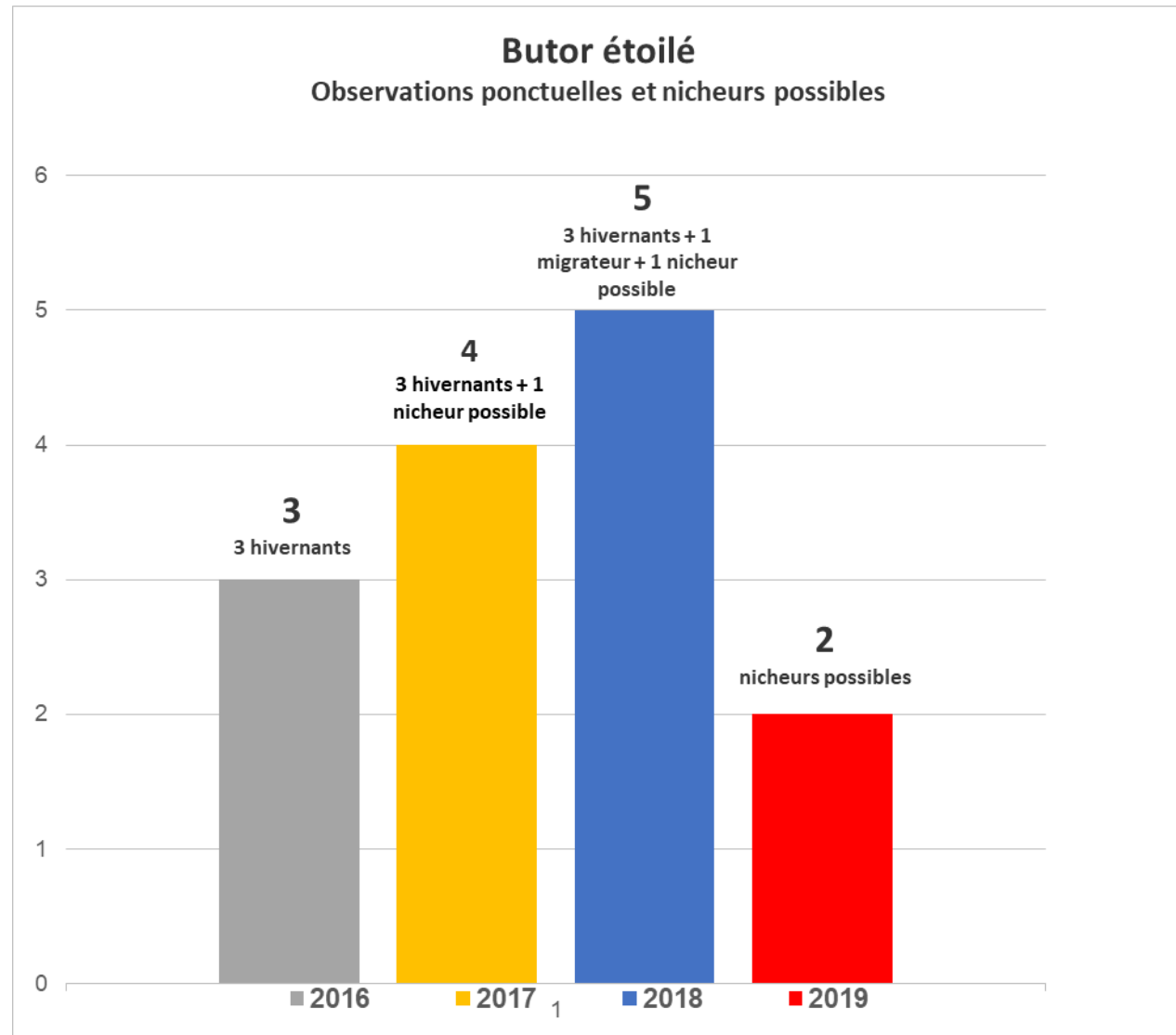
	Nicheurs possibles	Observations ponctuelles	Statut et saison d'observation	Communes concernées
2016	-	3	Hivernants	Balloy (2) - Bazoches
2017	1	3	Hivernants <i>Septembre à Février</i> Nicheur possible <i>Juillet</i>	Balloy (2) - Bazoches Balloy
2018	1	4	Hivernants <i>Janvier, décembre</i> Migrateur <i>Septembre</i> Nicheur possible <i>Mai</i>	Balloy (2) - Barbey Marolles Barbey
2019	2	-	Nicheur possible <i>Printemps-été</i>	Villiers sur Seine Barbey

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) – Hivernant

2 Nicheurs possibles :

L'observation de nicheur possible en 2018 à Barbey est confirmée en 2019. Un nouveau site confirmé à Villiers sur Seine avec observations au printemps et en été.

Pas d'observation d'hivernant ou de migrateur en 2019, en revanche le statut de nicheur possible du Butor étoilé semble se renforcer. Le suivi printanier et estival de l'espèce doit être soutenu.





2.2 / Zones humides (suite)

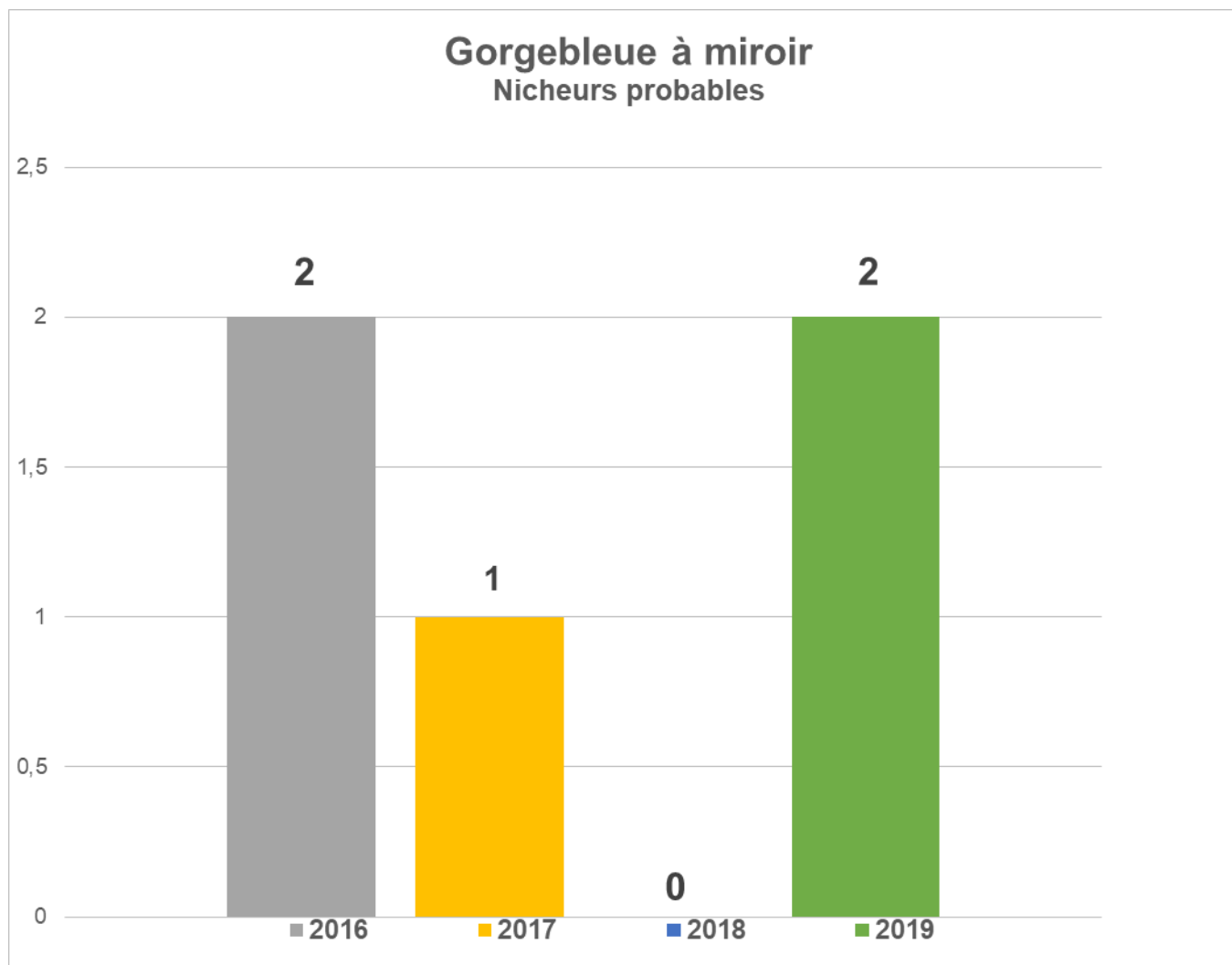


Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - **Enjeu Moyen**

Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2016 et 2019

	Nicheurs probables (nombre de couples)	Mâles chanteurs en période de nidification	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2 couples	2	-	NP (2) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Vimpelles - Varennnes-sur-Seine - Jaulnes - Saint-Sauveur-les-Bray
2017	1 couple	2	-	NP (1) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Bazoches-lès-Bray (2) Mouy-sur-Seine (1)
2018	-	-	2	Observations ponctuelles : Balloy 13 juin Noyen-sur-Seine 1 ^{er} août
2019	2 couples	2	-	NP (2) : Mousseaux-les-Bray – Saint-Sauveur-les-Bray

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - Enjeu Moyen



2 couples de nicheurs probables, l'un à Mousseaux-les-Bray et l'autre à Saint-Sauveur-les-Bray.

Aucune observation n'avait été effectuée depuis 3 ans à Mousseaux-les-Bray.

Toutes les communes où des mâles chanteurs ont été entendus depuis 2016 devront être prospectées en priorité en 2020.



2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

2.3 / Milieux de transition



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - Enjeu Moyen

Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2016 et 2019

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles	Communes concernées
2016	5	3	6	Bazoches-Balloy Grisy-St Sauveur Vimpelles -Melz-Gouaix Jaulnes - Saint-Sauveur
2017	10	5	19	Balloy-Jaulnes-Les Ormes-Grisy- Gouaix-Hermé- Fontaine Fourches St Sauveur-Vimpelles
2018	5	5	13	Fontaine-Fourches Les Ormes Hermé-Balloy-Jaulnes
2019	11	20	27	Grisy, Les Ormes, Jaulnes, Gouaix, Everly, Fontaine Fourches, Saint- Sauveur, Vimpelles, Balloy, Misy, Bazoches, Egligny, Mouy, Gravon



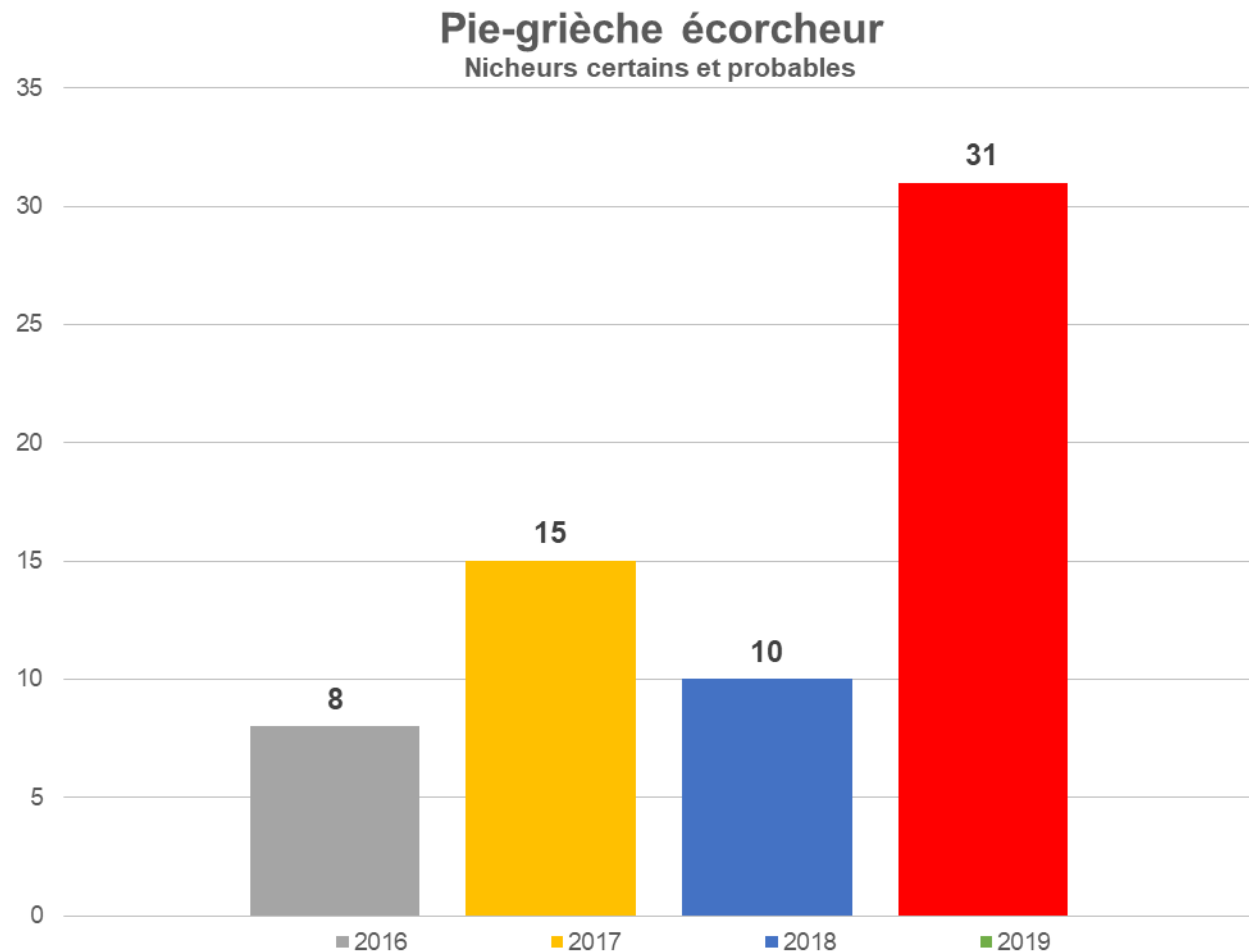
Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Enjeu Moyen

11 couples de nicheurs certains, 20 couples de nicheurs probables.

3 fois plus de couples de nicheurs certains et probables qu'en 2018, y compris dans des milieux atypiques.

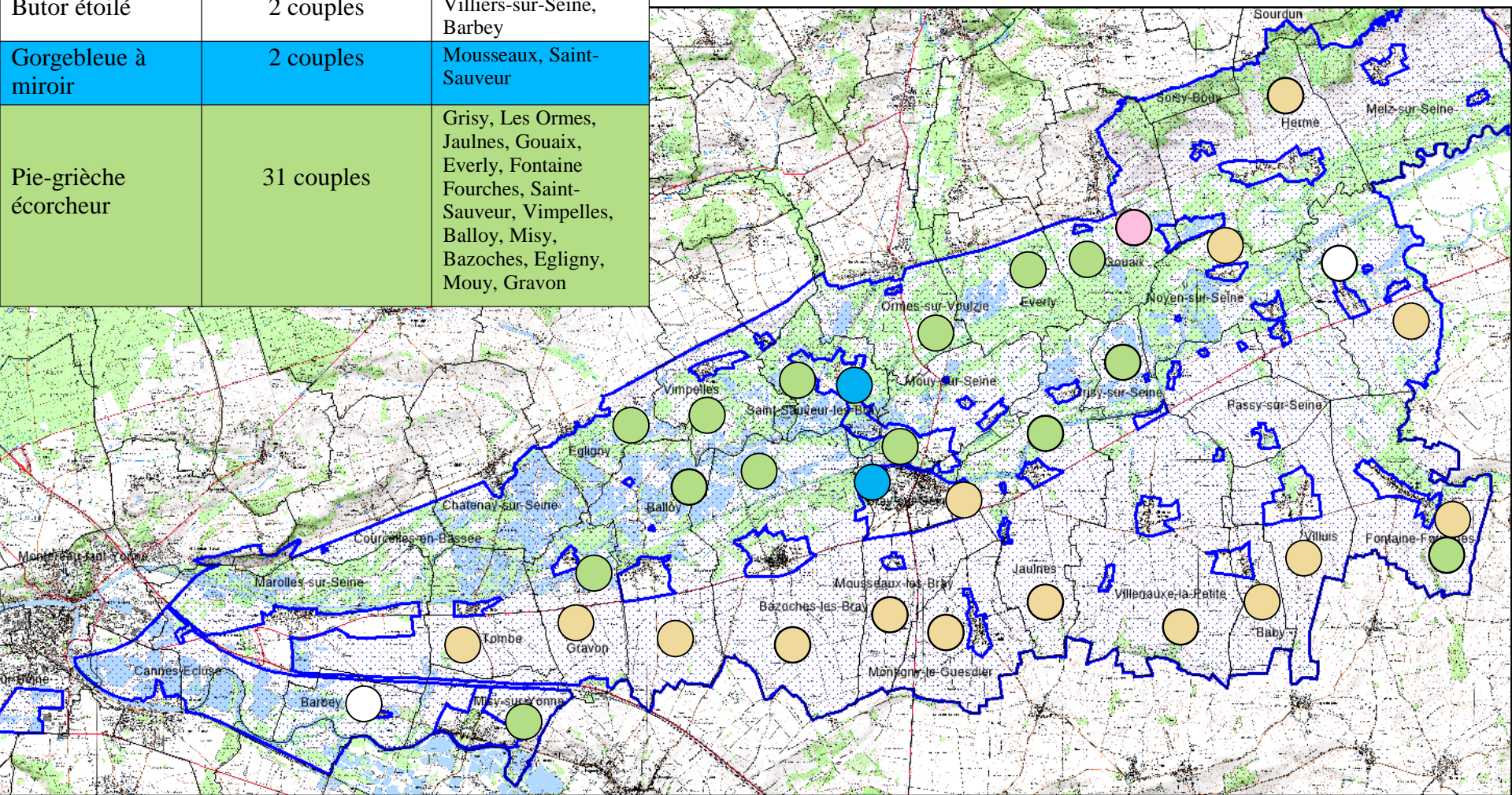
Ce résultat ne doit pas seulement être attribué aux bonnes conditions en matière de chaleur et de pluviométrie. Il est évident que nos efforts de prospection multipliés en 2019, et ciblés sur la période de nourrissage des jeunes ont porté, et devront être poursuivis en 2020.



Espèces	Effectifs (nicheurs)	Communes (ttes observations)
Edicnème criard	12 couples	Bazoches, Fontaine Fourches, Jaulnes, Hermé, Gravon, Noyen, La Tombe, Baby, Bray, Balloy, Montigny, Villenaux, Mousseaux, Villuis, Villiers
Blongios nain	2 couples	Gouaix
Butor étoilé	2 couples	Villiers-sur-Seine, Barbey
Gorgebleue à miroir	2 couples	Mousseaux, Saint-Sauveur
Pie-grièche écorcheur	31 couples	Grisy, Les Ormes, Jaulnes, Gouaix, Everly, Fontaine Fourches, Saint-Sauveur, Vimpelles, Balloy, Misy, Bazoches, Egligny, Mouy, Gravon

2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

2.4 / Suivis prioritaires / répartition des 5 espèces nicheuses suivies en 2019



2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

2.5 / Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Les 3 espèces de busards – Enjeu Fort

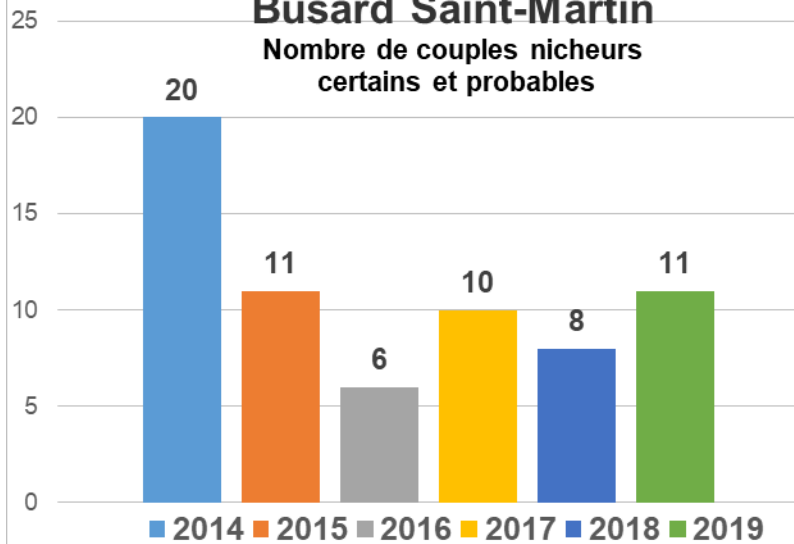
Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Busard cendré (*Circus pygargus*) et Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

Synthèse des observations entre 2014 et 2019

	Busard Saint-Martin		Busard cendré		Busard des Roseaux	
	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)
2014	20	56	9	10	-	10
2015	11	57	-	3	-	7
2016	6	13	3	8	1	15
2017	10 (6 NC + 4 NP)	49	1 (NP)	10	Tous les couples ont échoué en Bassée	30
2018	8 (7 NC + 1 NP)	21	1 (NC)	3	-	27
2019	11 (9 NC + 2 NP)	37	-	-	2 (2 NC)	29
Communes concernées en 2019	Gouaix, Hermé, Villenauxe, Jaulnes, Balloy, Gravon, Egligny, Courcelles, Villiers, Melz, La Tombe, Everly, Noyen, Mouy, Bazoches, Vimpelles		-		Villiers, Villuis, Marolles, Vimpelles, Varennes, Balloy, Jaulnes, Everly, Mouy, Montigny, Bazoches, Barbey, Gouaix, Mousseaux	

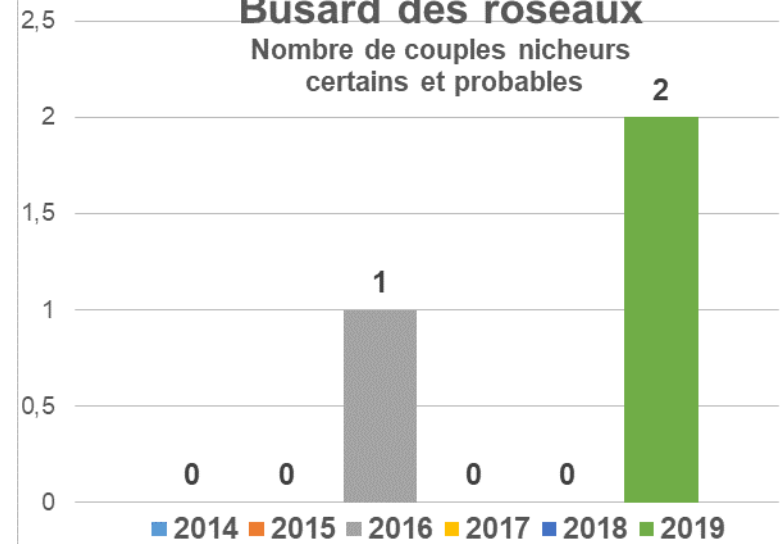
Busard Saint-Martin

Nombre de couples nicheurs
certains et probables



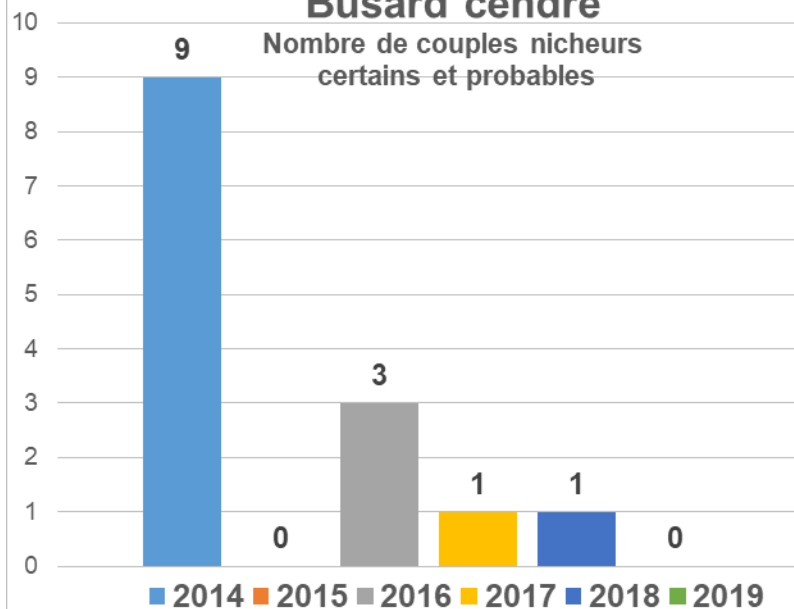
Busard des roseaux

Nombre de couples nicheurs
certains et probables



Busard cendré

Nombre de couples nicheurs
certains et probables



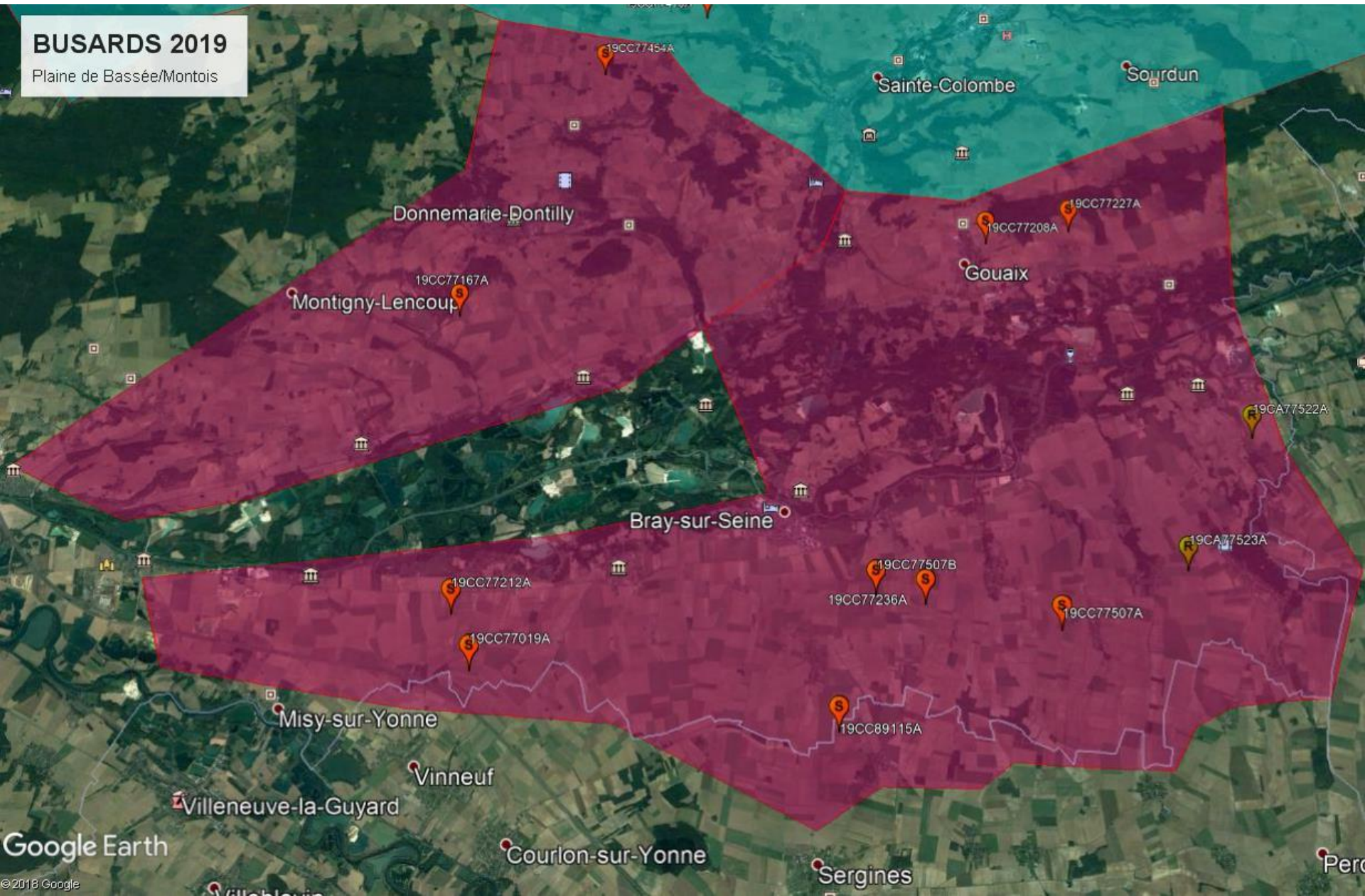
**Synthèse de la campagne de recensements des busards nicheurs en Bassée
PIE VERTE BIO 77 en 2019**

Espèce	Commune	Nbre de jeunes à l'envol	Pose de cage	Remarques
Busard des roseaux (2 couples)	Villiers-sur-Seine	0	Non	
	Villuis	0	Oui	Cage 29/06-30/06. Femelle n'accepte pas la cage : 1 jeune et 2 œufs envoyés en centre de soins.
Busard Saint-Martin (8 couples)	Gouaix	4	Non	Dernier poussin déplacé durant la moisson.
	Hermé	0	Non	Nichée détruite par piétinement.
	Villenauxe-la-Petite	4	Oui	Cage 25/06-09/07. Cage a été ouverte (malveillance) mais 4 poussins sur 5 à l'envol.
	Jaulnes	3	Oui	Cage 18/06 - 23/07. 3 jeunes bagués.
	Villenauxe-la-Petite	0	Non	Carré de 40 m ² préservé. 13 au 17/07 adultes sur les œufs. Nichée abandonnée le 23 juillet.
	Balloy	1	Oui	Cage 08/07-17/07. 2 poussins retrouvés morts. 1 jeune bagué.
	Gravon	0	Non	1 œuf. Pas de jeune à l'envol.
	Egligny	2	Oui	Cage 04/07-23/07. Agriculteur a laissé 200 à 250 m ² .
TOTAL : 14 jeunes Busards Saint-Martin à l'envol en 2019 (11 jeunes BSM à l'envol en 2018)				

Carte de localisation des Busards nicheurs en Bassée en 2018 (PieVerteBio77)

Busard Saint-Martin : 8 couples nicheurs certains

Busard des roseaux : 2 couples nicheurs certains



2.5 / Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Rôle des genêts – **Enjeu fort**

Année	Nombre d'individus observés	Période	Statut	Communes
2017	1	Avril à août	Contact	Bazoches-les-Bray
2018	0	-	-	-
2019	0	-	-	-

Rôle des genêts en Bassée auboise

Nombre de mâles chanteurs contactés

Informations Pierre Miguet

Association Nature du Nogentais

2013	17
2014	6
2015	14
2016	4
2017	2
2018	9
2019	12



Sterne naine - **Enjeu fort**

Année	Effectifs
2016	2 couples nicheurs
2017	2 individus à Marolles
2018	0
2019	2 individus en vol à Marolles



2.5 / Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Autres espèces prioritaires nicheuses à **enjeu moyen**

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes en 2018</i>
Cigogne blanche	16	16	21	4	Nicheur possible	Barbey-Hermé
Aigrette garzette	12	72	378	453	Nicheur possible	Toutes communes
Bihoreau gris	16	18	43	44	Nicheur possible	Marolles-Balloy-Bazoches-Noyen-Egigny
Mouette mélanocéphale	+ de 900	1119	1523	Environ 500	Nicheur certain	Marolles-Balloy-Jaulnes-Bazoches Grisy-Courcelles-Noyen-Melz-Egigny- Cannes Ecluse
Sterne pierregarin	120	116	109	93	Nicheur certain	Balloy-Jaulnes-Gouaix-Mouy-Egigny Marolles-Varennes-Bazoches-Noyen- Misy-Cannes Ecluse
Milan noir	13	43	36	40	Nicheur certain	Marolles-Courcelles-Balloy-Grisy-Jaulnes- Misy sur Yonne-Melz-Noyen-Villiers-Les Ormes-Vimpelles-Mouy sur Seine- Bazoches-Barbey-Gravon



2.5 / Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Espèces Migratrices & Hivernantes					
<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes en 2019</i>
Grande Aigrette	130	174	273	Migrateur Hivernant	Toutes communes
Héron pourpré	3	3	3	Migrateur	Jaulnes
Cigogne noire	2	5	4 + 1 NC	Migrateur et Nicheur certain	Les Ormes-Gouaix-Jaulnes-Grisy-Villiers sur Seine-Fontaine Fourches-Hermé
Pluvier doré	82	450	120	Migrateur	Cannes Ecluse-Gravon
Guifette noire	18	3	31	Migrateur	Jaulnes-Varenes-Bazoches les Bray
Grue cendrée	2000	430	45	Migrateur	Balloy-Gravon-Jaulnes
Balbusard pêcheur	14	20	25	Migrateur	Bazoches les Bray-Gouaix-Mouy- Jaulnes-Egligny-Gravon
Milan royal	4	1	10	Migrateur	Jaulnes
Hibou des marais	25	20	8	Hivernant & Nicheur possible	Jaulnes
Autour des palombes	-	5	3	Hivernant	Gouaix-Jaulnes-Bray sur Seine
Harle piette	38	3	8	Hivernant	Marolles sur Seine



2.6 Synthèse espèces à enjeu

Synthèse des espèces nicheuses à enjeu observées en 2019

Espèces nicheuses à enjeu fort : 5 espèces sur 7

Busards Saint-Martin et des roseaux,
Œdicnème criard, Blongios nain, Sterne naine.
Non observées : Busard cendré, Râle des genêts.

Espèces nicheuses à enjeu moyen : 8 espèces sur 8

Gorgebleue à miroir, Pie-grièche écorcheur, Milan noir,
Mouette mélanocéphale, Bihoreau gris,
Sterne pierregarin, Aigrette garzette,
Cigogne blanche.

Espèces nicheuses à enjeu faible: 5 espèces sur 5

Bondrée apivore, Pic mar, Pic noir,
Martin-pêcheur, Echasse blanche.

Soit 18 espèces sur 20

Espèces hivernantes observées en 2019

Hibou des marais, Butor étoilé, 2 espèces confirmées à rajouter dans la liste des espèces à enjeu dans le DOCOB.

-Butor étoilé = enjeu fort / pas de nidification en IdF, présence en période de nidification.

-Hibou des marais = enjeu fort / plus de nidification en IdF depuis 2013, présence en période de nidification.



Espèces d'intérêt communautaire

En 2019, **33 espèces** ont été observées sur les **38 espèces d'intérêt communautaire** du DOCOB relatif à la ZPS « Bassée et plaines adjacentes ».

Seuls le Busard cendré, le Râle des genêts, le Faucon émerillon, le Plongeon imbrin et le Fuligule nyroca n'ont pas été observés.

3 Information, Communication, Sensibilisation

-Préparation du bulletin d'**information grand public** : « Infosite N5 », qui sera diffusé en 2020, et permettra de faire un point sur les 5 premières années d'engagements MAEc dans le cadre de la PAC 2015, ainsi que sur les contrats Natura 2000 et les milieux et espèces prioritaires des 2 sites.

Ce bulletin sera diffusé exclusivement par mail, représentant environ 400 à 500 envois, après les élections municipales de 2020, pour garantir l'information des nouveaux élus.

Les coordonnées à jour des nouveaux maires seront gérées et nous seront transmises par les communautés de communes concernées : CC Bassée-Montois, CC Pays de Montereau, CC du Provinois.

Les précédents bulletins avaient été envoyés en partie par courrier et par mail. Il a été retenu de ne réaliser des tirages papier que lorsqu'il sera impossible de faire autrement. La dématérialisation devient donc la règle pour la diffusion des bulletins et autres documents concernant le site et les actions qui y sont menées, ainsi que la promotion de la contractualisation dans son ensemble (Charte, Contrat, MAEc,...).

A chaque envoi, nous précisons aux destinataires, quels qu'ils soient, qu'ils peuvent largement diffuser l'information (bulletins municipaux, associations, entreprises, écoles, etc.).

-Informations, communication et sensibilisation **informelles** : il s'agit ici de la méthode la plus efficace pour ces trois actions, bien que plus chronophage que la simple diffusion d'un bulletin d'information.

Les trois principaux vecteurs sont alors :

- Les échanges avec les pétitionnaires lorsqu'ils nous demandent un avis ou conseil sur l'EIN de leur projet, quel qu'il soit;
- Les rencontres et discussions avec les représentants des institutions et acteurs locaux lors des réunions liées aux projets d'aménagements sur le territoire du site;
- Les entretiens et échanges sur le terrain avec les propriétaires (autres qu'agricoles) et les exploitants agricoles, réalisés lors des suivis scientifiques des espèces du site, ou lors des prospections.

Ces moments privilégiés, en tête-à-tête ou avec 2 à 3 personnes, permettent de répondre aux questions et demandes au cas par cas, et de faire passer des informations adaptées aux réalités de terrain de chacun.

4 Veille à la cohérence des politiques publiques

Grands projets.

-Casier pilote: Participation aux réunions publiques et aux réunions de travail.

-Seine à grand gabarit: participation à la réunion de décembre 2019.

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

-Projet de casiers (Seine grands Lacs) : lecture des 2 EIN, casier pilote et projet global, pour remarques.

-PLUI Bassée Montois : lecture et avis concernant le volet analyse environnementale / EIN.

-Course pédestre / association sportive locale: repérage du parcours in situ avec l'association organisatrice, identification des incidences potentielles sur les espèces.

-24 h tout terrain de France : assistance au montage du dossier, et analyse des incidences potentielles sur les espèces animales et végétales identifiées (fonctions vitales : reproduction, repos, alimentation).

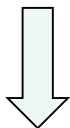
-Manœuvres militaires / commandement des l'entraînement et des écoles de combat interarmes: analyse des incidences potentielles sur les espèces animales identifiées (fonctions vitales : reproduction, repos, alimentation);

NB : les 3 dernières EIN ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence simplifiée.

4 Veille à la cohérence des politiques publiques

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

*Exemple 1:
extrait d'un
formulaire
d'évaluation simplifiée
réalisé en 2019*



-24 h tout terrain de France :
assistance au montage du dossier,
et **analyse des incidences**
potentielles sur les espèces
animales et végétales identifiées
(fonctions vitales : reproduction,
repos, alimentation)

Groupe d'espèce	Usage	Incidences potentielles	Période concernée	Remarques
<i>Busard cendré</i>	Phase 1 Préparation- aménagement	-Dérangement en zone d'alimentation en août pour les 3 espèces. -Dérangement en zone d'alimentation en septembre pour le Busard St. Martin.	Hors période de nidification	Sans objet pour ces 2 espèces jamais observées sur ce site.
<i>Busard des roseaux</i>				Concerner à cette période au maximum 1 individu, et les zones d'alimentation alentours sont suffisantes : + de 10 000 hectares..
<i>Busard St. Martin</i>				Même s'il peut rester quelques jeunes non volants, les surfaces d'alimentation accessibles s'étendent jusqu'en haut du coteau et au-delà à l'Est et au Sud.
<i>Œdicnème criard</i>		-Dérangement en zone d'alimentation -Dérangement des jeunes non volants.		La période de migration postnuptiale est presque terminée après le 15 août, et il est rare d'observer l'espèce en septembre.
<i>Pie grièche écorcheur</i>		Dérangement en zone d'alimentation en août.		
Groupe d'espèce	Usage	Incidences potentielles	Période concernée	Remarques
<i>Busard cendré</i>	Phase 2 Course	Aucune	Hors période de nidification	Ces 2 espèces sont reparties en migration postnuptiale à cette époque.
<i>Busard des roseaux</i>				Dérangement en zone d'alimentation
<i>Busard St. Martin</i>		-Dérangement en zone d'alimentation -Dérangement des jeunes non volants.		Idem / Phase 1
<i>Œdicnème criard</i>		Aucune		L'espèce n'est plus présente.
<i>Pie grièche écorcheur</i>				
Groupe d'espèce	Usage	Incidences potentielles	Période concernée	Remarques
<i>Busard cendré</i>	Phase 3 démontage	Aucune	Hors période de nidification	Idem / Phase 2
<i>Busard des roseaux</i>				Dérangement en zone d'alimentation
<i>Busard St. Martin</i>		Dérangement en zone d'alimentation.		Concernerai d'éventuels rassemblement postnuptiaux, jamais observés dans ce secteur, et rare dans la Bassée.
<i>Œdicnème criard</i>				
<i>Pie grièche écorcheur</i>		Aucune		L'espèce n'est plus présente.

4 Veille à la cohérence des politiques publiques

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

*Exemple 2:
extrait d'un
formulaire
d'évaluation simplifiée
réalisé en 2019*

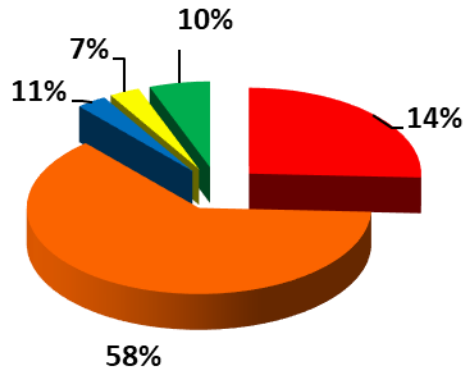


**-Manœuvres militaires /
commandement des
l'entraînement et des écoles de
combat interarmes:
analyse des incidences
potentielles sur les espèces
animales identifiées (fonctions
vitales : reproduction, repos,
alimentation)**

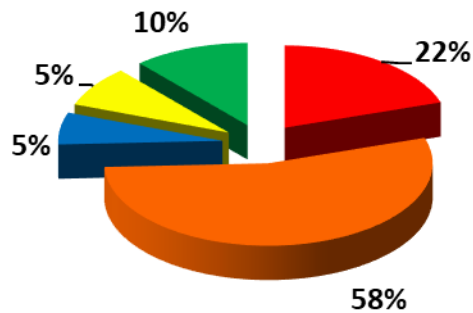
Groupe d'espèce	Usage	Incidences potentielles	Période concernée	Remarques
<i>Busard St. Martin</i>	Circulations véhicules militaires	Dérangement en période de nidification	30 mai	Les 3 espèces nichent au cœur des grandes cultures, pas de risque d'échec de reproduction, les manœuvres restant sur l'emprise des routes et chemins et ne durant qu'1 jour.
<i>Busard cendré</i>				
<i>Busard des roseaux</i>				
<i>Milan noir</i>				Pas de risque d'échec de nidification, l'espèce utilise le secteur exclusivement pour son alimentation.
<i>Ædicnème criard</i>				L'espèce niche au sud de la zone de manœuvre, au milieu des parcelles à végétation rase, pas de risque d'échec de nidification, les manœuvres restant sur l'emprise des axes de circulation et ne durant qu'1 jour.
<i>Busard St. Martin</i>	Zones de pose des hélicoptères	Dérangement en période de nidification	30 mai	Afin d'éviter l'abandon potentiel des nids par les adultes couveurs, les approches devront survoler au plus haut la zone avant de se poser.
<i>Busard cendré</i>				
<i>Busard des roseaux</i>				
<i>Milan noir</i>		Pas d'incidence potentielle		
<i>Ædicnème criard</i>				
<i>Busard St. Martin</i>	Zones de regroupement, d'attente, franchissement du fleuve, PC, zone VIP et Parking	Dérangement en période de nidification	30 mai	Pas de risque d'échec de nidification, les 5 espèces ne fréquentant pas ces secteurs, sauf le Milan noir pour alimentation, mais il dispose d'autres zones d'alimentation proches et en grand nombre.
<i>Busard cendré</i>				
<i>Busard des roseaux</i>		Dérangement sur zone d'alimentation		
<i>Milan noir</i>				
<i>Ædicnème criard</i>		Dérangement en période de nidification		

5 Gestion administrative

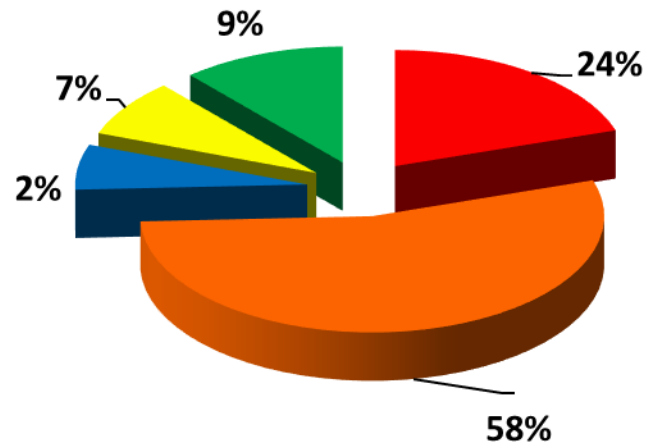
Répartition du temps en 2017 / 175 jours



Répartition du temps en 2018 / 175 jours



Répartition du temps en 2019 172 jours
 Marché 2016 16 / 01 à 07 2019 = 109 jours
 Marché 2019 19 / 09 à 12 2019 = 63 jours



- Mise en œuvre de la contractualisation (dont MAEc) et de la charte
- Suivis scientifiques
- Information, Communication, Sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques (dont EIN)
- Gestion administrative